



Le règlement du Challenge Mobilité Famille 2024 de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq

Le contexte :

La CCRA compte 15 communes et environ 28 000 habitants. A l'exception d'une ligne TER (Calais / St Omer / Lille) l'offre en transport en commun est limitée. Compte tenu des caractéristiques du territoire, de son histoire, l'usage de la voiture est incontournable (déplacements domicile / travail par exemple). 92% des ménages possèdent au moins 1 voiture (52%, 2 ou plus). A l'image d'autres espaces ruraux périurbains, la part du vélo ou de la marche est faible.

La démarche d'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial a permis de souligner les enjeux associés à la mobilité.

L'intervention de la CCRA en matière de mobilité portera, par la suite, sur le soutien à la création d'aires de covoiturage.

Aujourd'hui, la CCRA a fait l'acquisition de 15 Vélos à Assistance Electrique afin d'inciter les habitants au changement de leur pratique de mobilité, le Challenge est la continuité de cette acquisition.

Le public cible :

Ce challenge s'adresse aux familles habitant une des quinze communes de la Communauté de Communes de la région d'Audruicq.

Objectif :

L'objectif commun de tous les participants serait de réduire de 25% l'utilisation de la voiture individuelle au profit du covoiturage, des transports en commun, de la marche ou du vélo sur une durée d'un mois.

Les objectifs associés au Challenge Mobilité Familles :

- ✓ Promouvoir et sensibiliser aux modes de transports alternatifs à la voiture personnelle thermique.
- ✓ Répondre positivement aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé sur la pratique d'activité physique au quotidien.

Le calendrier :

Le Challenge Mobilité Familles 2024 se déroulera du lundi 11 mars 2024 au samedi 20 avril 2024

Du lundi 11 au vendredi 22 mars 2024, la phase de diagnostic vous demandera de noter les modes de transports de tous les membres de votre famille. C'est une phase importante qui nous permettra de voir les changements réalisés sur la phase suivante.

Du samedi 23 mars au samedi 20 avril 2024, la CCRA vous met à disposition un Vélo à Assistance Electrique afin de vous permettre de réduire au maximum l'usage de la voiture individuelle thermique et de privilégier le vélo, la marche, le covoiturage ou les transports en commun.

Il vous sera également demandé de remplir un état des lieux de vos moyens de déplacements pour chaque membre de votre famille.

Pour vous accompagner tout au long du défi, des animations gratuites seront proposées. Le calendrier définitif sera communiqué aux participants à la finalisation de l'inscription. Les familles seront fortement encouragées à y participer.

La remise des Prix aura lieu courant du mois de mai 2024.

L'animation :

Cindy Morvan, chargée de mission Mobilités Actives, sera votre référente tout au long du challenge.

Un groupe commun sera créé afin de pouvoir échanger quotidiennement en cas de questionnement ou pour partager vos différentes expériences, réussites ...

Les animations seront également encadrées par Cindy.

Le matériel :

La CCRA met à votre disposition un Vélo à Assistance Electrique équipé de sacoches, petit matériel de réparation, antivol, casque et gilet jaune pendant toute la durée du challenge (phase 2).

Les participants s'engagent à prendre soin du matériel fourni et à le sécuriser lorsqu'il n'est pas utilisé.

Un contrat de prêt et un état des lieux de sortie du VAE seront réalisés et les conditions générales de prêt vous seront fournies.

Evaluation du challenge :

Afin de pouvoir évaluer les changements de mobilité avant et pendant le challenge, un tableau sera à remplir quotidiennement qui recensera les trajets effectués pendant la journée et les modes de transport utilisés pour chacun d'eux. Tous les membres de la famille pourront y contribuer.

Il vous sera proposé en format numérique ou papier selon votre préférence.

L'évaluation des résultats se basera sur les efforts fournis par chacun des participants par rapport au diagnostic de départ (phase 1).

Un score sera attribué à chaque participant en fonction des critères suivants :

- Réduction de l'usage de la voiture individuelle par rapport au diagnostic de départ
- Augmentation de l'usage du covoiturage* par rapport au diagnostic de départ
- Nombre de kilomètres effectués à vélo
- Part modale Vélo
- Implication familiale
- Présence aux différents ateliers

** Utilisation par plusieurs automobilistes et à tour de rôle, d'une seule voiture pour effectuer le même trajet.*

En cas de mauvais remplissage du tableau ou de tableau manquant, le calcul du score ne pourra être effectué et aucun prix ne pourra être délivré.

L'implication familiale sera mesurée par le nombre de personnes dans le foyer recueillant les informations sur les trajets et aussi les efforts effectués par le foyer.

Cette catégorie sera réservée aux foyers d'au moins trois personnes, le but étant de valoriser la capacité à entraîner plusieurs personnes dans le changement de pratiques.

A la fin du challenge, les résultats seront analysés pour permettre les classements des différentes catégories :

- Prix du Meilleur challenger : meilleur score sur tous les critères évalués
- Prix de la réduction de la voiture individuelle
- Prix de la Famille : meilleure implication familiale et présentiel ateliers
- Prix du Meilleur Cycliste sur la part modale vélo et nombre de kilomètres parcourus à vélo.

La date de la remise des prix officielle vous sera communiquée ultérieurement ainsi que le lieu.

Les inscriptions :

Les préinscriptions seront ouvertes du 18 décembre 2023 au 25 février 2024 en remplissant le formulaire de candidature accessible via ce QR Code



Les familles retenues seront contactées quelques jours après la fin des inscriptions.